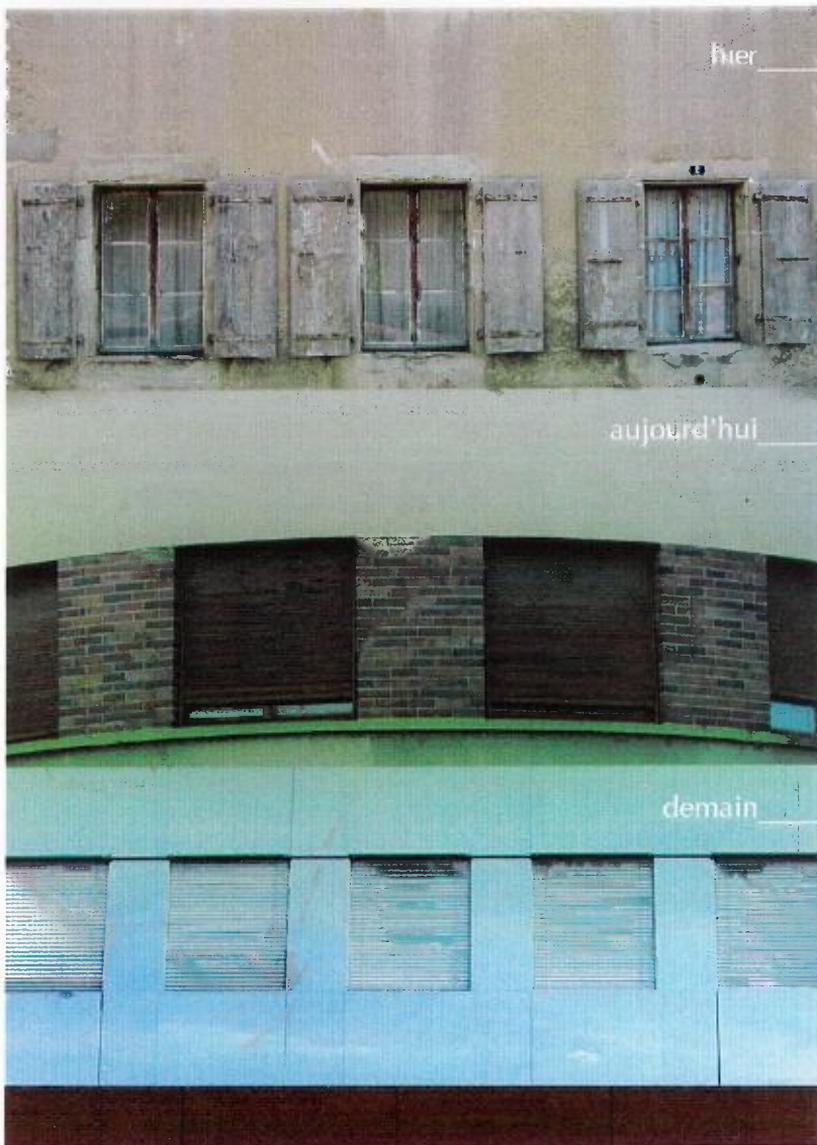


PRO NOVIODUNO

NYON Hier
Aujourd'hui
Demain



Page de couverture

Verso du dépliant PRO NOVIODUNO

Attractif, moderne dans sa conception,
coloré et explicatif, ce nouveau dépliant
vous permettra de mieux faire connaître notre association.
Il est destiné à une large diffusion.

Graphiste
Christine Rochat-Lütscher
Route de l'Etraz 20 - 1260 Nyon

Le billet de votre Président

En soufflant le gâteau de son 80^{ème} anniversaire, Pro Novioduno pourrait se sentir quelques courbatures arthrosiques, quelques lassitudes et une énergie vacillante. Ce n'est heureusement pas le cas et cet honorable vieillard se sent cette année une nouvelle jeunesse et un esprit novateur. Cette cure de jeunesse se manifeste par plusieurs symptômes assez évidents. Cet octogénaire va, tout d'abord, faire la Fête en invitant toute la ville et la région à venir faire son théâtre et à danser joyeusement aux sons de plusieurs orchestres. Pas mal pour un vénérable vieillard !

Il a aussi décidé de faire sa pub en mettant au point un nouveau dépliant que vous allez découvrir avec ce même bulletin. Nous espérons que vous l'apprécierez et saurez le distribuer autour de vous. Il est donc évident qu'en faisant sa pub à 80 ans, on croit à son avenir et à son immortalité !

Malgré son âge, notre valeureux vieillard doit aussi envisager de partir au combat. Celui-ci va avoir lieu dans les prochains mois et il sera décisif pour notre Château rénové. Ce combat porte principalement sur deux points : peut-on couper en deux un musée dans le seul but de privilégier quelques invités officiels ?

Peut-on aussi concevoir une muséographie fourre-tout au détriment d'une identité claire et d'une image forte et attractive ?

Sur ces deux points, Pro Novioduno se doit de mettre le poids de son expérience et de sa sagesse afin d'éviter des erreurs qui prêteraient l'avenir de ce Château.

En attendant des nouvelles sur ces prochaines échéances, nous vous souhaitons un joyeux anniversaire et une très belle Fête !

Dr Philippe Glasson
Président

A l'occasion de cette année anniversaire, nous avons souhaité que nos deux anciens présidents prennent la parole et s'expriment librement. Vous pouvez lire ci-après leurs textes, mélange de réflexions et de souvenirs.

• POURQUOI FÊTER ?

Notre syndic me faisait part de sa déception de constater que "la" fête n'existait plus ces dernières années à Nyon. J'ai plaisir à lui répondre par cet article.

J'espère que Pro Novioduno sera en mesure de lui donner satisfaction.

Pour réfléchir à ce thème, il faut d'abord jeter un regard sur ce que nous avons fait dans le passé. Lorsqu'on aborde ce sujet, le Bimillénaire vient aussitôt à l'esprit. Pourquoi nos concitoyens en gardent-ils le vivant souvenir ?

Il y a plusieurs causes. L'une est certainement le travail à longue haleine de sa préparation. Plus l'effort est considérable, plus le souvenir demeure. Lorsque nous avons organisé des "ateliers" de confection pour les costumes, deux ans auparavant, l'enthousiasme du départ n'était pas partout présent ! Il a fallu attendre les essayages pour y parvenir ! La réalisation devint possible grâce à la bonne volonté de "ces dames" qui se prêtèrent au jeu. Dans d'autres domaines - les finances, le décor, le tracé du cortège et bien d'autres - l'organisation fut grandement facilitée par des compétences individuelles où l'effort n'était pas compté et surtout pas rémunéré. Je dis souvent qu'il fut possible parce que spontané et surtout gratuit. Si l'on se remémore l'époque, ce moyen de compétences permit d'atteindre le but que nous nous étions fixé. Le jour où l'on m'a demandé le "salaire" offert, j'ai compris que notre effort touchait à sa fin ! Mais le moyen de ces "compétences" subsistait et c'est ce qui permit l'organisation de la "Fête du Château", puis "de Rive" les années suivantes, car on pouvait s'appuyer sur ces concours bénévoles.

Et chaque fois, ce fut un succès populaire et financier. Depuis lors, le groupe s'est disloqué et les soucis des organisateurs ont décuplé !
Pour réveiller les concours bénévoles, je souhaite du courage à ceux qui aujourd'hui entreprennent de tels travaux d'Hercule, mais je ne doute pas qu'ils existent et qu'il suffit de souffler sur les braises.

La ville de Nyon ne connaît pas de tradition, telle Morges avec sa Fête des Vendanges, Genève et ses fêtes de l'été - on pourrait en citer des quantités. Cette absence de "récréations" traditionnelles au cours de l'année provoque une certaine indifférence de nos concitoyens. On s'en rend compte lorsqu'une organisation exceptionnelle secoue le train-train de nos occupations - ainsi la Fête fédérale de lutte de l'an passé. C'est alors qu'on se bouge, que l'organisation se révèle efficace et le résultat encourageant. Pro Novioduno a raison de lancer cette initiative : elle mérite l'encouragement de tous.

Bernard Glasson
Ancien Président PRO NOVIODUNO
(1963 - 1993)

• **DE LUMIÈRE ET D'OMBRE...**

Président de PRO NOVIODUNO, ce fut un substantiel bonheur. Cette très honorable charge s'offrit à moi juste après avoir quitté mon activité professionnelle d'une grande diversité et riche en contacts humains. Quelle transition bienvenue !

Présider une association qui se voue à la défense et illustration du patrimoine historique et architectural vous engage dans la vie de la Cité, avec cette prenante tonalité, en ce qui me concerne, que Nyon fut ma ville natale. Enfin, je me trouvai marcher sur un chemin déjà suivi par mon propre père, Robert Perret, le pharmacien de la rue St-Jean. Ce n'était par rien non plus, d'œuvrer avec un comité de valeur, en bonne syntonie.

Ce qui fut tenté ou accompli, je n'en ferai pas ici l'inventaire, me bornant à relever deux points.

C'est durant ma présidence que se leva le jour fabuleux de la découverte de l'amphithéâtre romain. Ce souvenir extraordinaire vibrera en moi jusqu'à la fin de mon passage ici-bas.

Et puis, comment passer sous silence quelques belles excursions, Nîmes, la Drôme provençale, Fribourg, Dôle ou Ursins-Orbe ? Jamais auparavant, je n'avais eu à organiser de telles visites. A l'âge de la "retraite", c'est grand privilège que l'expérience d'une activité inédite. Et quelle émouvante sensation que de se savoir responsable, durant quelques heures, de la joie de vivre d'une quarantaine de personnes !

J'ai quitté Nyon en 1949 et m'y suis refixé en 1982, lorsque je rencontrai mon épouse. PRO NOVIODUNO, ce fut aussi de multiples retrouvailles amicales reflourissant et s'amplifiant avec une jolie moisson de liens nouveaux et très chers avec des personnes que je ne connaissais pas auparavant.

Voilà pour la Lumière !

Quant à l'ombre (car on ne peut la passer sous silence; elle accompagne toujours la Lumière en notre vie terrestre), il faut bien l'évoquer. Je m'applique ici à parler en termes mesurés et soigneusement retenus.

S'agissant de PRO NOVIODUNO elle-même, il y a relativement peu à relever et suggérer sinon le vœu de voir des engagements plus résolus et une argumentation architecturale plus développée. Je pense tout particulièrement à ce qui aurait dû remplacer le défunt immeuble dit "Nénus" et à ce que nous devons subir aujourd'hui à sa place. Je persiste à regretter que le bon "projet Suard" (pour l'appeler par son nom) ait capoté alors que nous aurions dû le soutenir énergiquement tout en proposant quelques améliorations qui l'eussent porté au niveau d'excellence. Et le "projet Suard", croyez-moi, je l'ai étudié avec extrême minutie, sous toutes ses coutures, en pleine objectivité.

Ici, il faut ouvrir une parenthèse, la question suivante se posant : de quel droit un non-professionnel émet-il des remarques sur la qualité architecturale d'un projet ?

En fait, il s'agit de savoir si une culture architecturale, chez un "profane", peut se construire sur de bonnes lectures et d'innombrables approches de sites longuement contemplés, soit sur place, soit à travers de suggestives photographies. Avec le temps et la persévérance, je réponds par l'affirmative et on arrive à un degré de développement permettant de savoir si un projet est de bonne qualité, tant en lui-même que par rapport à ce qui l'environne. En musique, faut-il être diplômé d'un conservatoire pour apprécier lucidement une œuvre donnée en concert et juger de son interprétation ?

J'observe d'ailleurs qu'à la Commune de Nyon les personnes habilitées à délivrer ou refuser une autorisation de bâtir ne sont pas toutes titulaires d'un brevet professionnel d'architecte.

Tout au long de ma présidence, j'ai appelé de mes vœux autre chose, de la part de la Commune de Nyon, que cette crainte, un peu jalouse, un peu naïve, de voir ses prérogatives menacées. Méritions-nous les rejets sans aucune justification, les réponses dilatoires ou encore le sarcasme épais face à une intervention de notre part, courtoise et solidement documentée ? Etait-ce vraiment imaginer l'inimaginable que promouvoir l'idée d'une PRO NOVIODUNO consultée officieusement, en amont de toute mise à l'enquête publique d'un

projet de construction avec incidence sur le patrimoine historique et architectural de la Ville de Nyon ?

Certes, on m'objectera que cela serait perte de temps, qu'il y a déjà commissions et experts officiels.

L'ennui, c'est que malgré ces instances, tout ce que PRO NOVIODUNO suggéra ou demanda sans avoir été écoutée, aurait été plus beau que ce qui fut réalisé ou laissé en un abandon qui n'engendre pas l'amélioration spontanée.

Toutefois, Ombre ou Lumière, aucun regret ne m'habite de ce que j'ai en vain cherché à donner. Et que l'actuel et valeureux Président d'aujourd'hui, avec toute son équipe où j'ai encore ma place, ait la récompense du succès qui m'échappa !

François Perret-Giovanna
Ancien Président PRO NOVIODUNO
(1993 - 1997)

DIALOGUE AVEC LES ARCHITECTES

Le but de cette rubrique est de vous permettre de faire plus ample connaissance avec le bâti de la ville de Nyon. Pour ce bulletin, nous avons demandé à M. Denis de Techtermann, chef du service des bâtiments de la Ville de Nyon, de se prêter à l'exercice maintenant connu du questionnaire-type; nous lui en sommes reconnaissants et vous livrons ci-après ses réponses.

- **ANCIENNE VOIRIE DE ST-JEAN**

Reconstruction d'un hangar détruit par le feu et création d'une salle de répétition.



Façade côté Lausanne

1. CONCEPTION DU PROJET

. Quels ont été les principaux motifs de l'acceptation de ce mandat ?

Ce mandat me revenait par ma fonction, je l'ai accepté car il était nécessaire d'intervenir immédiatement et notre service avait les moyens de gérer ces travaux de réfection et de reconstruction.

Après l'incendie du 10 juillet 1999 il fallait, dans un premier temps, entreprendre rapidement les travaux de réfection des immeubles habités du chemin A. Usteri qui avaient eux aussi été touchés par le

feu. La première décision de la Municipalité était de reconstruire le bâtiment tel qu'il était avant le sinistre, avec les indemnités de l'ECAI. Cet incendie n'a fort heureusement pas fait de victime, seuls, les habitants des maisons touchées ont subi des désagréments.

. *Quel était le challenge personnel ou global de cette réalisation ?*

Lors de tout malheur il y a souvent un aspect positif qui se dégage à plus ou moins long terme. Je voulais profiter de la destruction de ce hangar pour reconstruire autre chose de plus utile et de plus rationnel. J'ai immédiatement été impressionné par le volume qui se dégageait sous la toiture de ce hangar avec une hauteur allant de trois à six mètres.

J'avais aussi en mémoire le projet de démolition de l'ancienne menuiserie « Schaller » où divers groupes pratiquaient la danse, le théâtre et autres formes d'expressions corporelles. Ces artistes étaient à la recherche de nouveaux locaux et la providence a fait que ce hangar nous donnait l'occasion de répondre favorablement à cette recherche.

La Municipalité a retenu cette proposition et notre service a été chargé de développer ce projet et de préparer une demande de crédit pour couvrir les dépenses supplémentaires occasionnées par la nouvelle affectation.

. *Quelle est l'importance du contexte historique dans cette réalisation ?*

Le contexte historique n'a aucunement influencé cette réalisation.

. *Existait-il suffisamment d'informations sur l'historique du bâtiment ?*

Cette parcelle, propriété de la « la Bourse des Pauvres » abritait le cimetière de Nyon jusqu'en 1853. En lisant la description quelque peu sordide d'un rapport de février 1851 - "les morts sont ou noyés, ou placés sur les cercueils de leurs devanciers, en sorte que souvent on

ne peut pas les inhumer à la profondeur voulue par la loi." - on s'aperçoit que le cimetière était dans un état lamentable, il était urgent de le désaffecter et de construire le nouveau cimetière prévu à Clémenty.

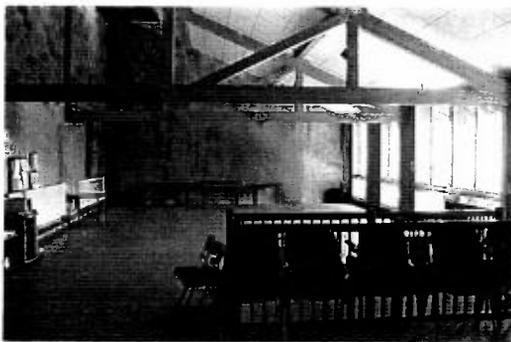
Le terrain de l'ancien cimetière a ensuite été loué, par « la Bourse des Pauvres », à divers maîtres d'état qui y ont construits des hangars d'entrepôts. La ville de Nyon avait aussi trois hangars pour remiser le gros matériel de la voirie. Progressivement, la Commune occupa toute la parcelle pour la voirie et, en 1926, elle installa sur ce terrain un grand hangar acheté à l'Abbaye d'Yverdon.

En 1927, la Commune a acquis le terrain de la Bourse des Pauvres au prix de 2.—Fr. le m².

. Comment a-t-il été possible d'intégrer votre propre conception dans ce contexte préexistant ?

La configuration et le volume du hangar incendié se prêtaient parfaitement à la nouvelle affectation et l'intégration des nouveaux locaux s'est déroulée naturellement. De plus, les artistes à qui ces lieux étaient destinés souhaitaient garder un aspect très brut pour ces locaux. Dans ce cas, l'architecte doit gérer l'absence de conception et se faire très discret afin de ne pas intégrer des éléments et des aménagements inutiles et superflus.

La charpente a été construite de manière à ce que les artistes puissent disposer du plus grand espace libre possible, la nouvelle toiture a été isolée et la façade a été reconstruite avec des fenêtres en lieu et place des fermetures à claire voies du hangar.



Vue intérieure

. Des contraintes écologiques ou non historiques ont-elles joué un rôle dans l'exécution de ce projet ?

Une opposition de la part des propriétaires des maisons du chemin A. Usteri a été levée. La garantie que le voisinage ne serait pas gêné par le bruit de la musique ou par le va-et-vient des voitures fut la condition de cette levée d'opposition. Des restrictions dans ce sens sont imposées aux utilisateurs et un soin particulier a été apporté à l'isolation phonique de la salle vis-à-vis de ces maisons.

. Quelle est la liberté d'intervention lors de la réalisation d'un tel mandat ?

La liberté d'intervention était très réduite dans ce mandat de reconstruction d'un bâtiment détruit par le feu. Il s'agit de reconstruire un bâtiment dans un volume donné en l'adaptant aux techniques de constructions actuelles avec des matériaux contemporains.

2. ASPECTS PRATIQUES.

. Lors de la réalisation du chantier, y a-t-il eu des surprises, des changements de cap ?

L'état de la façade qui avait été fusée par le feu et qui a du être refaite sur sa partie supérieure fut la seule surprise. Ce constat n'a été possible que lorsque les échafaudages étaient montés.

3. JUGEMENT.

. Quel jugement final portez-vous sur cette réalisation ?

Pour l'association « Rez-animation », cette salle remplace avantageusement les locaux de la route de St-Cergue. Sa situation proche du centre avec de nombreuses places de parc est un atout important. D'autres locaux ont été loués à une fondation pour le développement de la musique.

Denis de Techtermann, Architecte ETS – GPA/UTS
Chef du service des bâtiments de la Ville de Nyon

• COUP DE COEUR

"Esp'ASSE", nouveau pôle artistique, entre Genève et Lausanne ?

Autant de questions dont la recherche d'une réponse conduit inévitablement à évoquer l'ouverture prometteuse, au mois d'octobre dernier, d'un nouveau pôle artistique et culturel, ouvert aux arts visuels avant tout, sans négliger la partie sociale importante qui se développe dans ce même site, situé à la route de l'Etraz 20 à Nyon, dans les locaux de l'ancienne usine Stellram. C'est une chance pour la ville et pour les arts plastiques à Nyon.

Mes compétences me permettent de m'arrêter uniquement sur l'aspect innovant et créatif que cet espace privé propose aux



Atelier de Bernard Garo, vu de l'extérieur

artistes, techniciens ou artisans d'art, vous voudrez bien m'excuser dès lors de ne pouvoir m'étendre sur les autres spécificités.

Nous constatons que l'initiative privée de la Fondation "Pro-jet", pour ce cas précis, s'est substituée aux autorités politiques, en louant des espaces de création à prix modérés à des artistes de la région. Proposition attendue et espérée avec impatience depuis la destruction des seuls ateliers subventionnés de la ville, non remplacés à ce jour, dont j'ai été l'un des heureux bénéficiaires entre 1992 et 1998, dans l'ancienne menuiserie Schaller, aujourd'hui complètement détruite pour laisser la place à la nouvelle gare du Nyon Saint-Cergue.

Ces espaces industriels - dont le risque important de pollution, démenti par la suite, avait refroidi plus d'un intéressé - ont pu être rachetés à bas prix dans un premier temps, pour être assainis peu à peu par le propriétaire. Les espaces ont été loués aux locataires dans un état brut, les obligeant, dans de nombreux cas, à investir dans des travaux de transformation et d'aménagement assez conséquents pour les adapter à leurs besoins.

Depuis cette date, un vent de fraîcheur souffle sur les arts plastiques à Nyon, grâce à cet esprit d'initiative, qui, je l'espère, servira de modèle pour d'autres dans l'avenir.



Vue intérieure

D'ailleurs, ce complexe social et culturel, s'est très vite fait remarquer par la population, à cause des nouveaux totems rouges qui ont été érigés en bordure de la route de l'Etraz à la sortie du tunnel, comme nouvelle signalétique contemporaine du lieu.

Symbole de l'existence d'activités multiples et créatrices, identification intelligente et judicieuse, même si elle paraît inutile ou peu coutumière pour les artistes, habitués en général à l'anonymat en lien avec la dissémination de leurs ateliers dans des espaces provisoires, parfois insalubres, car souvent voués à la destruction.

Grâce à cette volonté d'identification et de clarification extérieure, le site de l'Esp'Asse démontre, non seulement une structure interne solide, mais également par la dissociation claire de ses activités indépendantes, un esprit de cohabitation sain, offrant ainsi une riche potentialité de synergies dont toute une ville peut profiter, et qui dépassent même les frontières géographiques et politiques de notre canton, principalement grâce à la qualité professionnelle reconnue d'une partie des locataires et à une riche diversification professionnelle, très complémentaire.

Ce savant mélange de personnalités, de professionnels, a été composé avec intelligence et subtilité. Il n'est pas entièrement lié au hasard, car on y retrouve des artistes connus et d'autres moins. Ici se situe la clef du succès, l'intérêt qu'un tel centre peut offrir vers l'extérieur.

A ce niveau l'Esp'Asse a su être à l'écoute des artistes initialement intéressés, et réunir en son sein une communauté artistique, intellectuelle et sociale hétéroclite, mais de niveau égal, totalement ouverte aux autres.

Qu'est-ce un agencement selon Deleuze ?

"...C'est une multiplicité qui comporte beaucoup de termes hétérogènes et qui établit des liaisons, des relations entre eux, à travers des âges, des sexes, des règnes, des natures différentes. Aussi la seule unité de l'agencement est le co-fonctionnement : c'est une symbiose, une "sympathie". Ce qui est important, ce ne sont jamais les filiations mais les alliances et les alliages ; ce ne sont pas les hérédités, les descendance mais les contagions, les épidémies, le vent."

Il est ainsi prouvé que toute dynamique de groupe, se conçoit avant tout grâce aux contagions et épidémies déjà existantes auparavant, entre artistes ou disciplines qui composent une même famille qui se respecte. Il est en effet important pour la qualité d'un groupe de trouver dans l'entourage immédiat, un même niveau de dialogue correspondant, autour de points de vue variables et avec des regards divergents.

C'est en fait petit à petit et de manière très naturelle, qu'un groupe de professionnels des arts, dont le besoin en locaux était vital, s'est retrouvé intéressé par la même typologie d'espaces. Réunis ainsi au coeur du projet de l'Esp'Asse, avec de mêmes exigences de voisinages, chacun a alors tenté d'attirer dans la mesure de ses possibilités, autour de lui, d'autres amis artistes ou créateurs, avec qui ils ont l'habitude de fonctionner, sans oublier de s'intéresser à de nouveaux arrivants. C'est ainsi qu'est véritablement né, en lieu et place de l'ancien fleuron de l'industrie nyonnaise, ce nouveau centre artistique et culturel, qui comble aujourd'hui, partiellement en tous cas, la difficulté de la ville de Nyon à loger ses artistes et qui en devient par la force des choses, un pôle essentiel de la culture visuelle de la ville.

Il sert avant tout de laboratoire de recherche, comme un grand espace de travail ouvert, qui peut générer des rencontres et des dialogues intéressants et dans lequel des personnalités sympathiques et intéressantes, aux démarches insolites, voire même marginales parfois, peuvent être croisées et révélées tout en servant de modèles aux jeunes qui fréquentent le SEMOLAC.

C'est une opportunité exceptionnelle que de pouvoir revaloriser aux yeux de tous, la création visuelle, en la réunissant sous un même toit et en lui donnant la possibilité de se révéler au quotidien.

Emergence qu'il est parfois possible de saisir, esprit d'un lieu qui permet ainsi à tout un chacun de se sensibiliser à l'art et de capter l'entre-deux des choses, l'invisible alchimie, l'ombre avant la lumière.

Ouverture rare, très motivante pour notre ville.

Je souhaite inviter les amateurs d'art à venir se balader une fois dans le site à la recherche d'artistes et d'ateliers, d'expositions et d'événements, ils y découvriront autant d'univers variés et différents que riches et déracinants.

Vous constaterez alors peut-être, qu'une lueur brille dans les yeux de tous les locataires, c'est le signe d'un espoir que nous partageons tous. En effet, ce lieu de création est d'une telle richesse, qu'il va très certainement devenir un point de repère important dans la ville de Nyon.

On y croise entre autres, des artistes, des techniciens ou des artisans du domaine visuel : peintres, graveurs, sculpteurs, photographes, dessinateurs, céramistes, stylistes, illustrateurs, vidéastes, web designers, architectes, graphistes, encadreurs, ainsi qu'une galerie d'art et une agence de voyages contemporains d'art et de culture.

En guise de conclusion : c'est finalement grâce à l'initiative privée de la Fondation "Pro-jet", que cette friche industrielle, vouée à l'abandon, a pu être réhabilitée et mise à disposition du SEMOLAC.

C'est dans un second temps seulement, que les espaces restants, ont été loués à des associations ou à des personnes dans le domaine artistique, culturel ou social. C'est par leur apport que le centre s'est mis enfin à vivre et à s'ouvrir vers l'extérieur, en offrant une vitrine exceptionnelle



Exposition dans l'atelier

d'artistes innovants, aux yeux d'un public nyonnais qui découvre la dynamique de sa création régionale.

Les points forts de l'Esp'Asse sont :

- Un centre constitué de plusieurs individualités complémentaires.
- Une cohabitation saine, au sein d'espaces stimulants pour la création, favorisant l'accueil et l'échange.
- Possibilités infinies de rencontres et de découvertes.
- Potentialité réelle de synergies de création et de développement de projets, d'événements divers.
- Véritable boîte à idées nouvelles, grâce à la diversité des activités présentées.
- Dynamisme artistique important, qui peut générer un centre artistique unique et stimulant pour toute notre région.

En ce qui concerne l'Esp' Asse, il me semble que son destin est bien prometteur, car il profite à la fois d'une situation stratégique favorable, à proximité de la gare et d'une taille encore modeste, pour rester souple et performant.

Comme tout le monde le sait, l'art est nécessaire à la société, il lui reflète son image. L'artiste en est le radar , selon Bergson.

Alors faisons tout pour que ce radar fonctionne bien au niveau de notre région. Si l'on englobe Lausanne et Genève dans ce regard, Nyon pourrait ainsi, devenir à nouveau un centre culturel.

Bernard Garo

Artiste visuel, plasticien, peintre et photographe

Prix artistique de la ville de Nyon 1994

Prix de xylographie de l'ECAL en 1988, prix de peinture Edy Serex en 1989

Finaliste de la bourse de la Fondation de famille Sandoz, peinture en 1999

Président de la société des artistes visuels et architectes suisses, groupe Vaud, entre 2000 et 2002

*Membre du Fonds des arts plastiques de la Ville de Lausanne
Concepteur et initiateur d'expositions comme Ecran Total à la piscine
de Nyon, en 1996*

*Initiateur d'Espace d'une sculpture avec Visarte à Nyon, depuis 2001.
Commissaire de l'exposition sur les tapisseries d'Aubusson à
l'Abbatiale et au Musée de Payerne en 1999*

*Initiateur de l'exposition Net Art au Musée national Suisse du château
de Prangins, en 2000*

N.B. : Une superbe monographie intitulée : "**Garo, Barcelona, Basel, Berlin**", 438 pages et 600 images en couleur avec des textes d'auteurs traduits en 4 langues, vient de paraître en ce mois de janvier 2003 aux éditions Benteli.

L'objectif d'un tel ouvrage est avant tout le dialogue, une invitation au voyage et à la réflexion au travers de l'art et de la philosophie.

Il couronne 3 ans de travail; un vrai événement pour la culture régionale et suisse qui porte un regard inédit sur la ville et le nomadisme.

Il se trouve actuellement à la librairie "Les Mots" place du marché à Nyon, au Forum du livre de Signy et dans toutes les librairies spécialisées.

Mais le plus beau moyen de l'acquérir est de rendre visite à M. Garo dans son Atelier à l'Esp' Asse...

PRO NOVIODUNO vous le recommande chaleureusement.

• QUE SE PASSE-T-IL A L'AVENUE VIOLLIER ?

Un chantier s'est ouvert juste en dessous de la Maison Richard. Situé près du centre de Nyon la Romaine, que pouvait nous révéler son sous-sol ?

Nyon romaine, toujours et encore...

Au gré des projets immobiliers, le sous-sol nyonnais dévoile encore des vestiges de la cité antique. On peut supposer que les connaissances sur le cœur de Noviodunum, avec ses monuments publics (forum, basilique, *macellum* et thermes) entourés de riches demeures privées, ne connaîtront pas de grandes avancées dans les années futures. En effet, le programme de mise en séparatif des eaux claires et usées est désormais achevé et aucun chantier important ne semble être prévu.

Par contre, de nombreuses interventions ont eu lieu ces derniers mois en périphérie du centre-ville, qui permettent de dessiner petit à petit une image de l'occupation dite suburbaine. Un mur imposant lié à un sol orné de motifs géométriques prouve l'existence d'un important bâtiment, privé, public ou peut-être religieux, sur la colline de la Muraz. Des vestiges plus ténus confirment la présence d'un quartier artisanal dans le secteur de la Rue Juste-Olivier. Finalement un nouveau chantier à l'Avenue Viollier a mis au jour plusieurs murs et sols, parmi lesquels on dénote plusieurs états de construction et qui appartiennent certainement à un habitat privé.

Ces interventions ne sont évidemment pas aussi spectaculaires que celles de la décennie passée, mais permettent de dessiner, fouille après fouille, le plan de la *Colonia Iulia Equestris*.

Pierre Hauser
Archeodunum S.A.

Expéditeur

Destinataire

PRO NOVIODUNO

Case postale 238

1260 NYON 1